

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 33 (1895)  
**Heft:** 47

**Artikel:** Petit-Pierre  
**Autor:** Faure, Auguste  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-195234>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

sur le côté de la tête; mais les grandes dames, habituées à leurs échafaudages, ne tardèrent pas à garnir leurs chapeaux comme elles avaient garni leurs cheveux, c'est-à-dire très prétentieusement et très lourdement.

En 1785, le *Journal des Modes de Paris* annonçait : « Aujourd'hui, on offre aux dames un chapeau à l'amiral. On verra chez M<sup>lle</sup> Fredin, modiste, A l'Echarpe d'Or, rue de la Ferronnière, un chapeau sur lequel est représenté un vaisseau, avec tous ses agrès et apparaux, ayant ses canons en batterie. »

Chez M<sup>lle</sup> Quentin, autre célébrité de la mode, c'était le chapeau *pouf*, en *trophée militaire*. « Les étendards et les timbales posés sur le devant, disait l'annonce, sont d'un effet très agréable. »

Lorsque M<sup>lle</sup> Contat créa le *Marriage de Figaro*, les « toques à la Suzanne » firent sensation. Avec le *Barbier de Séville*, vint le « chapeau à la Basile », puis les bonnets, qui, dès la réunion des Notables, avaient remplacé les chapeaux, se mirent de la partie. De même qu'il y avait eu des bonnets *au bandeau d'amour*, *à la carmélite*, *au lever de la reine*, *à la novice de Cythère*, il y eut les bonnets *à l'Iphigénie*, *à la prêtresse de Vénus*, *à la Pierrot*, où abondaient les dentelles, et enfin, toute la nomenclature du théâtre se trouvant épuisée, le bonnet *anonyme*, d'une remarquable ampleur.

Dans l'entourage de la souveraine, au moment des idylles de Trianon, les dames portaient la coiffure *à la laitière* et le bonnet *à la paysanne de cour*.

(La Science illustrée.)

### Un premier café à Lausanne.

Un café s'étant ouvert à Lausanne, LL. EE. de Berne le supprimèrent, par mandat du 6 avril 1700, et défendirent l'usage de cette « chère boisson ».

Le gouvernement de Berne, soucieux de la santé autant que de la bourse de ses sujets du Pays de Vaud, fixait l'époque à laquelle il était permis de manger des pommes-de-terre nouvelles. Il poussa même sa sollicitude jusqu'à fournir chaque commune, aux frais de celle-ci, « d'une seringue ». LL. EE. achetaient ces petits instruments en gros et les revendaient aux communes au prix de dix-neuf florins.

Les détails qui précèdent, empruntés à la *Contrée d'Oron* de M. Ch. PASCHE, sont assez curieux; ils nous montrent d'abord qu'à l'origine on ne buvait dans les cafés que du café, liqueur d'un prix alors très élevé et que nos souverains maîtres trouvaient hors de proportion avec les ressources de leurs humbles sujets.

Comme les temps sont changés! et aujourd'hui, avant et après la tasse de

café, que de bouteilles, de chopes et autres boissons!

Quant à la seringue communale, fournie au prix de revient par LL. EE., elle nous laisse un peu rêveur. Voyez-vous d'ici cette seringue unique à l'usage de toute une localité!

### Lè z'amœirào que ne sè dàivont rein.

Lo valet à Grietz reluquâvè la felhie à Maillet et la raccampagnivè la demein-dze né quand lè valets et lè felhiès s'é-tiont amusâ cauquié part à tsantâ ao bin à djuî à « pigeon vôle ». Maillet ne sè tsaillessâi pas tant dè cein que stu Grietz contâvè fleurette à sa bouéba, po cein que sè peinsâvè que lo gaillâ ne tgnâi pas atant à la grachâosa qu'à cein que l'avâi à preteindrè. C'étaî on bon parti, kâ lo père Maillet avâi bin oquié; mâ la pourra drolo étâi on bocon simplietta, sein portant ètrè onna bedouma, et cein n'atterivè pas lè lurons que lo père arâi volliu. Faut don pas ètrè ébâyi se ne fasâi pa tant boun'asseimblant ao chaland; assebin quand lè dou z'amœirào s'ein vegnont à bré la demein-dze né, passâvont pè lo prâ, pè derrâi la maison, po ne pas ètrè vu dâo vilhio, kâ Grietz avâi poàire de 'na remaôfâie et mémameint dâi z'estrivierès; et quand l'arrevâvont decoutè la maison, lo galé, après avâi de atsi-vo à sa mia, sè reverivè ein passeint derrâi l'adze et, ni vu, ni connu, s'allâvè reduirè, ao bin l'allâvè retrovâ lè z'autro valets.

Onna né que lo père Maillet sè trovâ per hazâ pè derrâi la maison ao momeint iò rabordâvont, sè catsè permî lè bëllirès dein on carreau dè favioulès et que vâi-te? Ye vâi cé tsanero dè Grietz que remolâvè sa felietta su lè duès djoutès ein lâi deseint bouna né et que la bouéba sè laissivè fèrè. Ne dit rein su lo momeint, po ne pas fèrè dâi z'histoirès; mâ lo leindéman, ye fâ à sa bouéba :

— Stu iado, tsanera dè merdâosa, t'é prâisa su lo fé. Y'é vu hiair à né que cé crapaud dè Grietz tè tchaffâvè vâi lo pliantadzo et ne vu rein dè ce comerce. Ne vu pas que cé vaurein te baillâi dâi remolâès (des baisers).

La felietta, on pou vergognâosa d'être dinsè bramâie pè son père, sè peinsâ dè racoumoudâ lè z'affèrès, et lâi repond :

— Oh bin, père, n'ausse pas poàire: totès lè remolâès que mè baillè, lè lâi reindo.

**Une nouvelle nourrice.** — A défaut de lait de femme, de vache ou même d'ânesse, le lait de chèvre peut être employé pour l'allaitement des nouveau-nés; mais à la condition qu'il ne soit pas donné pur, surtout à l'enfant de quelques mois. Le lait de chèvre est, en effet, plus riche en beurre que le lait de

vache; il est donc plus lourd et moins facilement digéré que ce dernier; il contient en plus un principe odorant, l'acide hircique. Donc, pour l'allaitement de l'enfant en bas âge, on devra toujours couper le lait de chèvre et ne le donner pur qu'à partir de l'âge de six mois; on peut même alors le laisser têter directement au pis de l'animal, comme cela a pu se pratiquer dans quelques familles, des crèches ou des asiles spéciaux.

Et c'est même un assez curieux spectacle de voir la chèvre laitière s'étendre près de l'enfant qu'elle doit nourrir et éviter de faire un seul mouvement de ses pattes pendant que le bébé tette au pis même de ce docile animal.

(Science illustrée.)

### Petit-Pierre.

La maison, un pavillon à deux étages, à la façade envahie par le lierre et le chèvre-feuille, s'élevait sur le bord de la Seine, aux environs de Melun; des fenêtres, on découvrait au loin, magnifique océan de verdure, la forêt de Fontainebleau et ses arbres centenaires.

Une famille vivait là: Jacques Darville, un peintre paysagiste dont les tableaux commençaient à acquérir une certaine vogue dans le monde artistique, sa femme Lucile, une charmante créature répandant autour d'elle comme une atmosphère de douceur et de bonté, et Pierre, — Petit-Pierre, comme on l'appelait, — leur unique enfant, un bambin de sept ans, à la chevelure blonde et à la mine fraîche comme une rose.

Les époux Darville passaient leur existence dans une véritable félicité, s'adorant mutuellement, aidés en cela par la présence de Petit-Pierre, ce trait d'union divin qui cimentait davantage leur amour sans cesse grandissant.

Un quatrième personnage, un vieillard à tête blanche, le père de Jacques Darville, vivait en marge de cette idylle conjugale.

Naturellement, le bonhomme idolâtrait l'enfant; ayant la passion de l'herborisation et des collections d'insectes, il n'était heureux que lorsqu'il pouvait emmener son petit-fils en excursion dans la forêt de Fontainebleau.

Quelle joie pour eux deux de partir par les clairs matins d'été et de longer la rivière, estompée d'une buée vaporeuse! Ils s'en allaient, gagnant la forêt, l'aïeul tenant l'enfant par la main et réglant sa marche sur la sienne. Ils emportaient des provisions de bouche, et quand le petit-fils, se sentant fatigué, demandait à se reposer, ils s'asseyaient au pied d'un arbre, afin de casser la croûte. Ils étaient pleins de gaieté, et leurs éclats de rire faisaient envoler les merles endormis dans les rameaux des grands chênes.

Une fois restaurés, ils repartaient, continuant leur course vagabonde au gré de leur libre fantaisie, et insouciant du but à atteindre. De temps en temps, le grand-père se courbait, ramassant pour son herbier quelque plante rare, quelque « simple » renommé pour ses propriétés médicinales. Le petit, lui, s'amusait à capturer des bestioles aux ailes multicolores.

Les deux voyageurs connaissaient leur fo-

rêt sur le bout du doigt; la Roche-qui-Pleure, Franchard, les Gorges d'Apremont étaient autant de sites pittoresques où ils aimaient à faire halte.

Le soir, à la nuit tombante, ils s'en revenaient, toujours par le chemin du bord de l'eau, la jambe un peu lasse, les poumons élargis par l'air pur, dans l'assoupissement du crépuscule, sous le firmament splendide qui se constellait d'étoiles.

Ils rentraient au pavillon, où l'on les attendait pour dîner. Petit-Pierre, avec un enthousiasme qui faisait rire aux larmes toute la famille, racontait ses impressions. Sa mère l'écoutait ravie, jusqu'au moment où l'enfant, harassé de fatigue, s'endormait d'un profond sommeil. Alors, le grand-père, s'éloignant sur la pointe du pied, montait à sa chambre, pendant que Lucile déshabillait son fils et le couchait dans son petit lit, aux draps fleurant une bonne odeur de lavande.

Parfois, quand Petit-Pierre reposait, sa tête blonde et rose sur l'oreiller éblouissant de blancheur, Jacques et Lucile s'oubliaient longtemps à le regarder dans une muette extase, retenant leur haleine de peur de le réveiller.

Un jour, vers la fin de l'automne, Petit-Pierre, qui avait joué dans le jardin plus que de coutume, — les excursions étaient suspendues par suite de la rigueur de la température, — prit froid et dut s'aliter. Il toussait; des quintes prolongées lui déchiraient la poitrine. Avec le sublime dévouement des mères, Lucile voulut être seule à soigner son enfant; elle passa bien des nuits au chevet du cher malade, dont elle écoutait souvent, avec angoisse, la respiration embarrassée.

Enfin, Petit-Pierre se rétablit; mais sa mère, en le veillant, avait contracté le germe d'une maladie de poitrine: Lucile dut prendre le lit à son tour.

Hélas! sa santé frêle et délicate avait sombré dans une épreuve au-dessus de ses forces, et, peu de temps après, elle s'éteignit, emportée à trente-deux ans par un mal qui ne pardonne pas.

On enterra la pauvre Lucile tout près de là, dans un petit cimetière de campagne, dont les tombes modestes étaient couchées à l'ombre d'une vieille église à la toiture branlante et au clocher tapissé de mousse.

Ce fut un vide terrible dans la maison. Petit-Pierre interrogeait sans cesse au sujet de la disparition de sa mère. Le grand-père répondait qu'elle était partie « faire un grand voyage »; alors, le malheureux enfant ouvrait des yeux étonnés et songeurs, et il restait muet en surprenant son aïeul en train d'essuyer une larme du revers de sa main ridée. D'autres fois, c'était son père que le petit apercevait plongé dans une méditation douloureuse.

Petit-Pierre trouvait que sa mère restait longtemps à faire « ce grand voyage »; souvent, bien souvent, il exprimait son désir de la voir revenir. Puis, peu à peu, l'heureuse insouciance du jeune âge aidant, ses questions devinrent moins fréquentes; l'oubli se fit dans son cerveau. Le souvenir de sa mère ne passa plus dans sa mémoire que comme une apparition lointaine, comme une figure de rêve, auréolée d'une clarté mystérieuse et douce.

Jacques Darville, lui, était désespéré. Son métier de peintre qu'il aimait à la folie, et

qui lui avait jadis procuré tant d'heures charmantes, tant d'instantanés délicieux, lui était devenu insupportable. Cette Nature dont il était autrefois si heureux de saisir les aspects variés et pittoresques ne lui apparaissait plus aujourd'hui que couverte d'un voile de deuil. Et c'est en vain que l'aïeul, toujours droit sous ses cheveux blancs, l'exhortait au courage, lui parlant de l'enfant pour qui il fallait continuer à lutter, puisqu'il avait, plus que jamais, besoin de soutien et d'appui...

Mais rien n'est éternel en ce monde: les grandes douleurs s'effacent, — lentement, il est vrai, — mais elles s'effacent.

Des amis intervinrent qui représentèrent au peintre que sa vie ne pouvait être immédiatement brisée, qu'il se devait à sa gloire, à sa réputation, à ses succès artistiques. On lui fit entrevoir la possibilité d'une union réparatrice; on lui ménagea, dans le monde, des entrevues avec une jeune veuve, jolie, spirituelle, mère de deux beaux enfants: un garçon et une fille. Jacques, peu à peu, s'habitua à cette idée de reconstituer son foyer détruit, de donner une seconde mère à son Petit-Pierre.

Ce dernier espoir le décida à épouser la jeune veuve.

(La fin samedi).

**Le sens des couleurs chez l'enfant.** — L'enfant possède d'abord le sens de la lumière: il distingue le blanc et le noir et apprend à voir les objets qui l'entourent, à saisir leurs mouvements. Vers le seizième mois, la sensation du rouge et celle du vert commencent à se développer dans les parties centrales de la rétine et se perfectionne de plus en plus jusqu'au vingt-quatrième mois.

De deux à trois ans, l'enfant apprend à connaître le jaune; de trois à quatre ans, l'orange, le bleu et enfin le violet; le sens chromatique se perfectionne ainsi jusqu'à l'âge de cinq ans. Garbini dit que ce n'est qu'un an après que l'enfant a appris à reconnaître les six couleurs principales (vert, rouge, jaune, orange, bleu et violet), qu'il prend l'habitude de les distinguer dans la conversation.

(La Nature.)

**L'armée de l'Est.** — L'important travail de M. le colonel Secretan sur « l'armée de l'Est » en est déjà à sa deuxième édition.

Ce rapide succès est dû à ce que cet ouvrage, admirablement conçu et écrit, se range de fait parmi les documents historiques les plus complets et les plus impartiaux de cette période.

D'autre part, la grande compétence militaire de l'auteur donne une valeur spéciale à cette œuvre de près de 600 pages.

« L'armée de l'Est » est éditée par MM. Attinger frères, à Neuchâtel.

Fiancés d'Amérique :

Voici, d'après un journal, la liste des principaux « grands mariages » qui seront célébrés, pendant la saison, au pays des dollars.

M. Mac-Cornick avec M<sup>lle</sup> Edith Rockefeller. Ce jeune ménage représente un capital de trente-cinq millions de dollars.

M. A.-R. Paget avec M<sup>lle</sup> Pauline Whitney, vingt millions de dollars.

M. J.-S. Itaxt avec M<sup>lle</sup> Ethel Phelps-Stokes, quinze millions de dollars.

M. S.-M. Pullman junior avec M<sup>lle</sup> Félicité Oglesby, dix millions de dollars.

Nous voici loin de toi, Auvergnat légendaire et modeste en tes goûts, qui chantais :

Chinq chous ! Chinq chous !  
Pour monter nochtre ménage !

**A propos du quai d'Ouchy.** —

M. le Président de la Commission du Grand Conseil chargée d'examiner le projet de décret relatif au quai d'Ouchy s'étant transporté dans cette localité pour se rendre un peu compte de ce magnifique projet, s'adressa à un vieil ouvrier qui cassait des pierres à proximité du jardin de Beau-Rivage et lui demanda :

— Dites-moi, mon brave homme, où se trouve ce fameux quai qui doit se faire ?

— Parbleu, c'est là-bas, dit-il, en étendant le bras vers l'orient; il y a au moins quarante ans qu'on en parle... du reste, il n'est pas encore fait !

Le casseur de pierres ignorait sans doute complètement à qui il parlait. Quoiqu'il en soit, espérons que, contrairement à son dire, le quai se construira sans trop tarder et que nos amis d'Ouchy n'auront pas jeté leur poudre aux moineaux. C. B.

**THÉÂTRE.** — Demain, dimanche, en matinée, **Les Fourchambault**, comédie en 5 actes, d'Emile Augier. Cette pièce, qui a eu, dès l'origine, le succès le plus éclatant, est considérée comme le chef-d'œuvre d'Emile Augier. Elle est si nourrie de faits, si riche de détails pris sur le vif, que du commencement à la fin elle captive l'attention du spectateur. Il y aura sans doute salle comble. — Le soir, à 8 heures, **L'Ogre**, drame en 5 actes et 8 tableaux, de Jules de Marthod. — Billets chez MM. Tarin et Dubois.

L. MONNET.

**AGENDAS DE BUREAUX**  
POUR 1896  
**PAPETERIE L. MONNET**  
3, Pépinet, 3